

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne...

Le prix des Abonnements est payable

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont

Table with 2 columns: Interest rate (e.g., 3 0/0, 4 1/2) and Amount (e.g., 67 50, 98 25)

Table with 2 columns: Action (e.g., Banque de France, Société générale) and Value (e.g., 3850 00, 537 00)

DEPECHE COMMERCIALES
New-York, 16 février.
Change sur Londres, 4.86 0/0

Cotons: Ventes 10,000 b. Marché facile.
Manchester, 16 février.
Marché inchangé.

ELECTIONS LEGISLATIVES
du 20 février 1876
ROUBAIX-EST, ROUBAIX-OUEST
Candidat constitutionnel indépendant

Le Trésor de l'Abbaye
PAR RAOUL DE NAVERY
L'ENFANT-BLEU.
Sur un geste de l'intrus, les sodats

Aux électeurs de la troisième circonscription.
Messieurs et chers concitoyens.
Uncertain nombre d'entre vous m'ont

Mais, avant de me confier un tel mandat, vous avez le droit de savoir, et j'ai le devoir de vous dire quel usage j'en

Je continuerai à défendre avec énergie les trois grands principes sur lesquels repose notre société: la Religion, la Famille et la Propriété.

Électeurs!
Résolument dévoué à la politique conservatrice et libérale du maréchal de Mac-Mahon, je veux travailler avec

Si ce programme est le vôtre, si vous croyez qu'il peut, mieux que tout autre, nous donner l'ordre et la prospérité à l'intérieur, la paix au dehors, et assurer ainsi la sécurité de votre travail

C. DESCAT,
député sortant, maire de Roubaix,
Membre du Conseil général,
manufacturier.

On vient d'afficher aujourd'hui la circulaire suivante:
« Mes chers concitoyens,
En 1872, les électeurs du département du Nord

En 1872, beaucoup d'hommes d'opinions modérées, ont pu se laisser prendre à cette circulaire si anodine; on voulait voir en M. Deregnacourt un républicain centre-gauche, un républicain conservateur.

Et puisque ce candidat croit devoir rééditer ses déclarations de mai 1872, il nous permettra de lui répéter ce que nous lui disions à cette époque, alors qu'il avait déjà siégé quelques mois à l'Assemblée:

« Nous l'entendons bien ainsi, mais nous voulons de plus l'éducation morale, par l'enseignement religieux. Or, nous ne calomnions pas M. Deregnacourt en disant que, personnellement, il professe à cet égard la plus complète indifférence, une indifférence bien voisine de l'hostilité.

Combien les faits qui se sont passés depuis trois ans ont encore justifié nos appréhensions! Nous avons vu M. Deregnacourt combattre toutes les motions conservatrices et voter toujours

M. Deregnacourt nous disait, en 1872, et il nous répète aujourd'hui:
« Je désire toutes les libertés compatibles avec l'ordre. »

Le Progrès du Nord consacre une grande colonne à discuter notre compte-rendu de la réunion publique de dimanche. M. Deregnacourt, dit-il, n'a pas

M. Deregnacourt nous a lui-même écrit qu'il n'avait pas le mandat impératif. Nous lui avons donné acte de cette déclaration en des termes assez explicites pour qu'il n'y ait plus à y revenir.

Bulletin du jour
Plusieurs journaux s'occupent du message présidentiel qui sera lu à l'ouverture des deux Chambres, et annoncent que ce document a déjà été préparé en Conseil des ministres.

Les chambres anglaises ne se lassent pas d'examiner sous toutes ses faces la question égyptienne soulevée par l'achat des actions du canal de Suez. Dans la dernière séance des Communes, sir Northcote a prononcé un discours dans lequel il est dit que le résultat général de l'enquête de M. Cave montre que les ressources de l'Égypte sont considérables, et que les sommes avancées les ont développées rapidement.

« Le gouvernement, dit enfin le ministre en terminant, croit que l'achat des actions sera avantageux à tous les intéressés, à l'Angleterre, au Khédivé et à la compagnie du canal, à laquelle le cabinet anglais est associé. »

LETTERES DE PARIS
(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)
Paris, 15 janvier.

M. Gambetta, de retour de sa tournée électorale, a prononcé hier un discours en faveur de la candidature de M. Chautouffeur qui a toutes chances de l'emporter sur le duc Decazes, M. Raoul Duval et M. Riant.

On s'aperçoit du changement qui s'est produit à la préfecture de police, le Rappel le constate lui-même ce matin en annonçant que deux réunions publiques ont été interdites hier. Le Constitutionnel de son côté annonce que la censure va se montrer un peu moins complaisante pour les faiseurs de caricatures politiques.

qui l'ont précédé à la tête du gouvernement. On eût dit une représentation de gala à voir la composition de la salle, garnie de toutes les sommités de la politique, de la finance et de la littérature. Je ne vous donnerai pas l'analyse de l'Etranger que vous trouverez dans tous nos journaux, il me suffira de vous dire que c'est l'inverse de la comédie d'Emile Augier, le Genre de M. Poiret.

Paris, 15 février.
La dépêche de source slave donnée par l'agence Havas, relativement au refus des insurgés de l'Herzégovine d'adhérer à la note Andrassy, se trouve d'accord avec les renseignements qui nous sont parvenus par le dernier courrier d'Orient.

À la date de nos renseignements, l'on ignorait l'acceptation de La Porte, mais l'on n'ignorait pas le sens de la note Andrassy, et, dans toute hypothèse, les populations, étaient d'avance, disposées à repousser des réformes qui ne contiendraient pas l'autonomie. Ces populations ne veulent plus du gouvernement de La Porte, sous quelque forme que ce soit; et sa souveraineté est la seule chose qu'elles consentent encore à admettre, avec la seule condition de paiement d'un tribut.

Ces puissances, du reste, n'ignorent pas ces dispositions, et il faut croire qu'elles ont prévu ce qui arrive, et que tous leurs plans, longuement mûris, ne s'arrêtent pas aux moyens exposés dans la note Andrassy.

M. de Bismarck perdrait son temps et sa peine à vouloir brouiller la Russie et l'Autriche dans une question où leur situation respective leur commande l'accord. Il est manifeste que chacune de ces deux puissances a, dans cette question, un rôle tout tracé indépendant de l'autre, mais qui doit s'exercer de concert; ni l'une ni l'autre ne cherche et ne peuvent vouloir chercher, pour le moment, un grandissement de territoire, cet agrandissement serait une charge, tandis qu'elles ont d'autres intérêts d'où elles tireront grand profit. Au point de

Mais l'intrus, irrité par la patience et par la mansuétude du curé de Plancoët, poussé par le misérable orgueil de soutenir son apostasie et de tenter de lui donner force de loi, s'écria d'une voix irritée:
— Je suis à cette heure curé de Plancoët, et votre supérieur, je vous ordonne de m'entendre; j'ai prêté serment à la Constitution, et le pays m'a donné ses pouvoirs.

critiques, il les repousse, il prend ses amis à témoin de la violence qui lui est faite par le prêtre jureur.
— Vous témoignerez! dit-il à ceux qui regardent cette horrible scène à travers leurs larmes; vous direz à tous que je meurs dans la foi catholique, apostolique et romaine... Vous témoignerez de ceci devant Dieu qui me jugera, devant mes paroissiens qui me pleurent...

l'empêchement point de calculer les probabilités d'un prochain martyre.
— Dieu est bon, mon ami, disait-il à l'abbé Guéhenoc; nous nous endormions peut-être dans une sécurité trompeuse; le calme dont jouissait l'Église nous environnait; nous oublions que nous devons être chassés, bannis, flagellés pour l'amour du Christ, et voilà que la persécution s'élève, nous enveloppe, nous renouvelle; la foule apprendra à mieux croire ceux qui nous succéderont. Quand nous aurons versé notre sang pour la foi, lorsque la tourmente sera passée, nous nous retrouverons plus grands, plus forts; la palme du martyre ombra-gera le sanctuaire et nos soutanes maculées de sang nous rendront dignes de respect... Jacob reconnut la robe de Joseph sous les taches livides dont on l'avait couverte, le Seigneur nous donnera un vêtement de gloire à la place de notre robe de lévite rougie dans la pourpre du martyre.

de-Louis demande les derniers sacrements.
— Mon Dieu! mon Dieu! murmura le curé de Saint-Hélen, je suis dans l'impossibilité de marcher, et je ne saurais davantage me tenir à cheval...
— Me permettez-vous de vous remplacer? demanda l'abbé Guéhenoc.
— Allez! mon ami, et Dieu soit avec vous!
Le prêtre descendit l'escalier, trouva dans le couloir une femme en larmes, la rassura, se fit indiquer la demeure du malade, et s'enveloppant de son manteau il partit pour Saint-Hélen, afin d'y prendre le saint ciboire.

Comme il traversait la petite place de l'église, un jeune garçon d'une douzaine d'années, qui marchait lestement, le reconnut et le salua. C'était Maclou Thévenin, l'enfant de chœur du curé de la paroisse.
— Sans vous commander, Monsieur l'abbé, est-ce que vous allez porter le viatique?
— Oui, mon ami, répondit le prêtre.
— Alors, dit l'enfant, je prends ma lanterne pour éclairer la route qui pourrait bien être effondrée en quelques endroits, et ma sonnette afin d'avertir les braves gens qu'une pauvre âme va remonter vers Dieu.
(A suivre).